



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 12 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/03/2026.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*).

Secrétaire de séance : Richard MARCEAUX.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 12
- Votants 13

Objet : Election d'un(e) président(e) de séance en vue du vote des C.F.U.

Délibération n° 09/2026

Madame le Maire expose : le C.F.U. ou Compte Financier Unique, qui se substitue désormais au compte administratif et au compte de gestion, constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du CGCT. Comme pour ces derniers, il est présenté et soumis au vote de l'assemblée délibérante par le Maire en qualité d'ordonnateur. Cependant, le Maire doit quitter la salle au moment du vote. A ce moment, un(e) président(e) de séance préalablement élu(e) se voit confier par le Maire l'orientation des débats relatifs au vote. C'est le (la) président(e) de séance qui fera procéder au vote.

Madame le Maire propose que le deuxième doyen de l'assemblée, Monsieur Jacques AUBERT, préside le vote des Comptes Financiers Uniques. Monsieur Jacques AUBERT accepte d'être candidat à l'élection du président de séance.

Appelés à voter, les membres du Conseil Municipal élisent, à l'unanimité, Monsieur Jacques AUBERT, président de séance qui est chargé d'animer les débats relatifs aux votes des Comptes Financiers Uniques M57 principal et M49 assainissement de l'année 2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX.



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Richard MARCEAUX.